

1507 (7 DÉCEMBRE).

Jehan Haneron, garde de la monn<sup>e</sup> de Tournai, et Jaques des Marqais, m<sup>e</sup> part<sup>er</sup>, apportent à la chambre les fers, pilles et trousseaux estans en icelle monnoye, c'est assavoir, 5 pilles et 16 trousseaux à écus sol, dix pilles et 25 trousseaux à grands blancs à la couronne, ensemble deux poix, l'un d'un marc à peser lesd. escus, et l'autre de 3 marcs à peser lesd. grans blancs.

(A. N. Reg. Z, 1<sup>o</sup>, 7.)

Jehan Ribault, garde, et Jehan du Jardin, m<sup>e</sup> part<sup>er</sup> de la monn<sup>e</sup> de Rouen, apportent 2 piles et 4 trousseaux à écus au soleil, 1 pille et 2 trousseaux à demis écus au soleil, 12 pilles et 24 trousseaux à grands blancs à la couronne, 2 pilles et 4 trousseaux à douzains, avec 2 poids à peser les délivrances, dont l'un de 3 marcs et l'autre de 6.

Le même jour, 2 pilles et 2 trousseaux à écus, une pille et 2 trousseaux à demi-écus, 2 pilles et 2 trousseaux à grands blancs à la couronne, avec deux poids, l'un d'un marc et l'autre de deux, sont apportés par Clément de Bonnecourt, garde de la monn<sup>e</sup> d'Amiens.

Le même jour, Perrin Pierre, commis de l'un des gardes de la monn<sup>e</sup> de Tours, et Guillaume Basin (*sic*), m<sup>e</sup> part<sup>er</sup>, apportent 2 pilles et 4 trousseaux à écus au soleil, 8 pilles et 17 trousseaux à grands blancs, et deux poids, l'un de 2 marcs, l'autre de 6.

(A. N. Reg. Z, 1<sup>o</sup>, 7.)